



PLAN DE GESTION DU SITE DU PETIT DONON

VERS LE PROLONGEMENT D'UNE GESTION SOBRE ET ATTENTIVE DU SITE MÉMORIEL



ORIENTATIONS DE GESTION – JANVIER 2023



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

fabriques[®]
architectures
paysages

Territoires & Paysages



SOMMAIRE

INTRODUCTION

I. MÉRITER LA DÉCOUVERTE DU PETIT DONON, LA MARCHÉ POUR RESSENTIR AU MIEUX LE SITE

- Restreindre l'accès motorisé au Col entre les deux Donons aux seuls gestionnaires
- Déplacer l'espace de stationnement au départ du sentier au Col de la Côte de l'Engin. Optimiser avec sobriété l'espace de stationnement

II. AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SUR L'EMPLACEMENT DES STÈLES

- Etablir un relevé GPS des stèles et créer une base de données SIG décrivant les caractéristiques des stèles, leur état de conservation...

III. PROLONGER UNE GESTION ADAPTÉE DU COUVERT FORESTIER NOTAMMENT AU REGARD DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Poursuivre la gestion attentive des forêts mise en place au sein des aménagements forestiers de l'ONF
- Maîtriser le couvert végétal au sommet du Petit Donon, limiter le développement de grands sujets pouvant détériorer les stèles en cas de tempête, préserver la strate arbustive et herbacée maintenant les stèles et gardant le paysage ouvert
- Maintenir les grandes perspectives depuis le Petit Donon et vers celui-ci

IV. PERSÉVÉRER DANS UNE GESTION SOBRE DES ROUTES, PISTES, CHEMINEMENTS ET SENTIERS

- Conserver une gestion simple des accotements des routes départementales. Empêcher le stationnement sauvage le long de celle-ci
- Veiller à une emprise minimale des pistes de desserte forestière
- Conforter les sentiers et cheminements essentiels dans l'offre d'une diversité d'accès et de mise en scène du Petit Donon, limiter le développement de chemins de traverses, viser une homogénéité du balisage et des panneaux pédagogiques



INTRODUCTION

L'étude préalable de classement et les échanges avec les acteurs du territoire ont démontré que le site du Petit Donon témoigne d'un réel ancrage avec son environnement. Ce plan de gestion s'accorde à préserver au mieux le site et notamment sa sobriété et son caractère secret.

Les enjeux paysagers identifiés s'expriment sur différents lieux à des échelles diverses sur l'ensemble du site. Trois grands enjeux de gestions sont identifiés : flux et accès; dynamiques végétales et couvert forestier; préservation des stèles.

Le plan de gestion du site classé du Petit Donon inscrit le site dans son écrin visuel et fonctionnel dans un objectif d'harmonie et d'équilibre entre préservation de l'esprit des lieux et accessibilité.

Il a été élaboré de manière concertée et co-construite avec les acteurs et gestionnaires du site. C'est un référentiel d'aide à la gestion visant à accorder les services de l'Etat et les acteurs du site sur les formes de préservation du site.

Il oriente les projets d'aménagement de manière à conserver et à améliorer les composantes paysagères et patrimoniales qui font l'esprit des lieux et les qualités du site. Les entretiens avec les différents usagers et acteurs du territoire mêlés à l'analyse patrimoniale du lieu ont fait émerger de nombreux enjeux paysagers à différentes échelles vis-à-vis du site.





GUIDE D'UTILISATION DU PLAN DE GESTION

Les enjeux paysagers et patrimoniaux se déclinent selon 4 objectifs de gestion visant à préserver la qualité et l'intimité du site :

- Mériter la découverte du Petit Donon, la marche pour ressentir au mieux le site
- Améliorer la connaissance sur l'emplacement des stèles
- Prolonger une gestion adaptée du couvert forestier notamment au regard du changement climatique
- Persévérer dans une gestion sobre des routes, pistes, cheminements et sentiers

Ce document est le prolongement du document synthétique au format A0 qui spatialise les actions du plan de gestion tout en étant un support d'échanges entre les différents acteurs.

Les orientations de gestion de chaque thématique sont énoncées, à titre indicatif, sans réel ordre de priorité, la gestion de ce site relevant davantage d'une veille attentionnée plutôt que de l'aménagement. Cependant, ces actions ne sont pas anodines et sont de réelles garanties de la préservation des qualités du site du Petit Donon.



Un Plan de Gestion en 2 documents : un plan spatialisation en A0 et un cahier de recommandations.



Vue sur le petit Donon depuis le Donon





I. MÉRITER LA DÉCOUVERTE DU PETIT DONON, LA MARCHE POUR RESSENTIR AU MIEUX LE SITE



RESTREINDRE L'ACCÈS MOTORISÉ AU COL ENTRE LES DEUX DONONS AUX SEULS GESTIONNAIRES

Acteurs concernés : Commune de Wisches, Commune de Grandfontaine, Commune de Schirmeck, ONF, Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche...

RAPPEL DES ENJEUX :

- L'accès motorisé jusqu'au col entre les deux Donons raccourcit fortement la découverte du site et l'émotion éprouvée à la fin de l'ascension
- L'accès jusqu'au col entre les deux Donons soulève des enjeux de stationnement prolongé de camping-cars ou d'automobiles, il favorise la surfréquentation potentielle du site



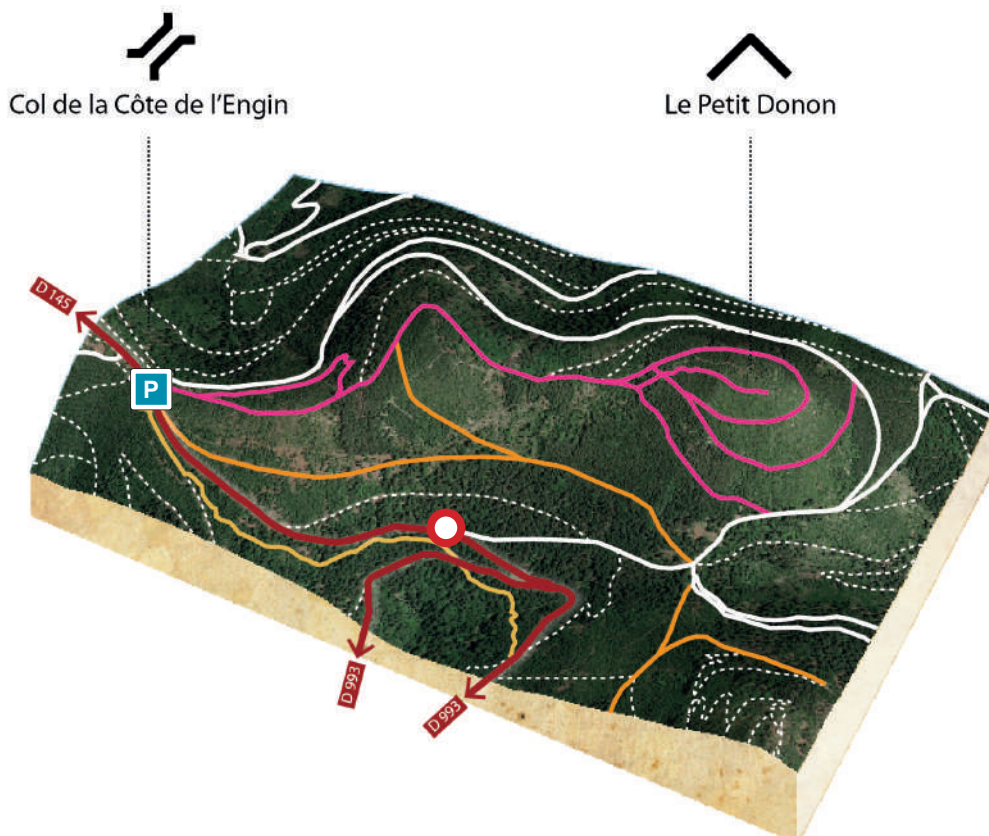
L'accès au Col entre les deux Donons



RECOMMANDATIONS

- Fermer l'accès pour les visiteurs au col entre les deux Donons par un dispositif amovible permettant l'accès aux forestiers et aux gestionnaires du site (barrière forestière).
- Indiquer et renforcer les modes de cheminements doux entre le parking au Col de la Côte de l'Engin et le sommet du Petit Donon. Restaurer les chemins lors d'érosions trop importantes.
- Améliorer les cheminements et les articuler avec les cheminements qui mènent au Donon, ou rejoignent le sentier des casemates. Viser la sobriété d'aménagement, en privilégiant des matériaux peu coûteux et perméables (sable compacté en grès rose des Vosges, chemin enherbé...). Essayer le plus possible de traiter la gestion des eaux pluviales sur les abords directs des chemins (bandes enherbées, noues...)

- | | | |
|---|---|--|
|  Parking au Col de la Côte l'Engin |  Route départementale |  Cheminements qui mènent au Donon |
|  Fermeture de l'accès au Col entre les deux Donons |  Cheminements doux à renforcer |  Sentier des Casemates |



La gestion et la hiérarchisation des accès sur le site



L'EXISTANT



L'accès au col entre les deux Donons

L'espace de stationnement au col entre les deux Donons

RÉFÉRENCES : DISPOSITIF DE FERMETURE



Exemple de barrière en bois adaptée au site



Exemple de bloc de pierre en grès rose



Exemples de barrières forestières amovibles en bois



Exemple de bloc en pierre, Soustons.

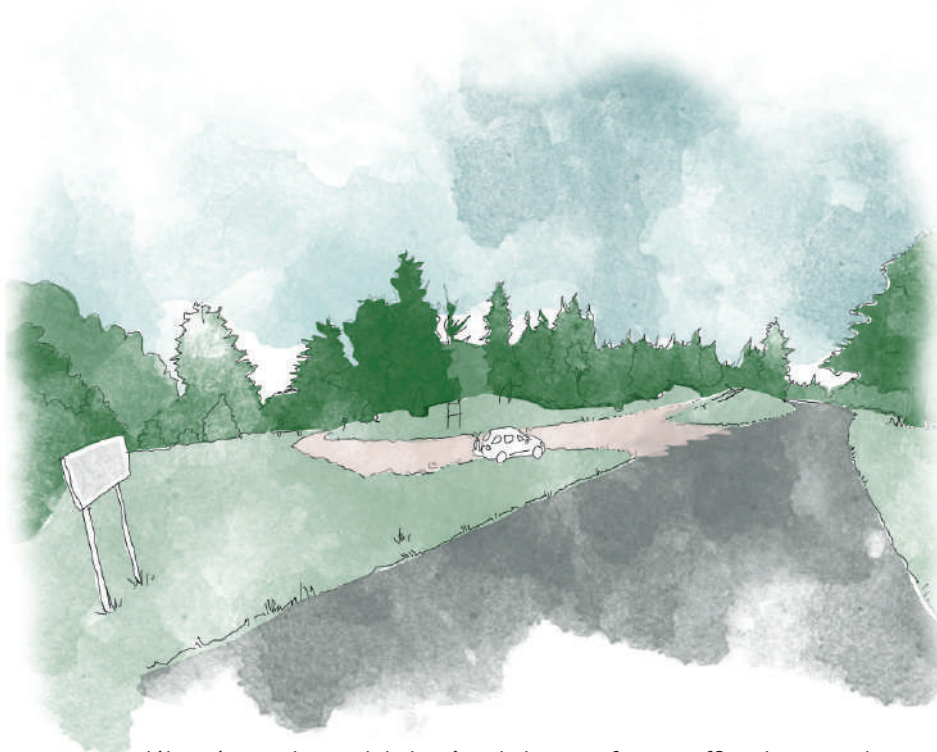


DÉPLACER L'ESPACE DE STATIONNEMENT AU DÉPART DU SENTIER AU COL DE LA CÔTE DE L'ENGIN. OPTIMISER AVEC SOBRIÉTÉ L'ESPACE DE STATIONNEMENT

Acteurs concernés : Commune de Wisches, Commune de Grandfontaine, Commune de Schirmeck, Conseil Départemental, ONF, Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche...

RAPPEL DES ENJEUX :

- La lisibilité de l'entrée sur le site par un espace de stationnement unique, bien identifiable et aménagé au col de la Côte de l'Engin.
- Le positionnement des stationnements et leur identification comme point(s) de départ pour les sentiers menant au Petit Donon.
- La préservation de l'entrée sur le site en centralisant les accès et les visiteurs.
- La dissociation de l'accès au Petit Donon, de celui du Donon.
- La dissociation de l'accès automobile, des accès forestiers et chemins.



Le délaissé actuel au Col de la Côte de l'Engin faisant office d'espace de stationnement peu organisé



RECOMMANDATIONS

- Proposer un espace de stationnements unique au col de la Côte de l'Engin, identifié comme point de départ pour les sentiers menant au Petit Donon. Ce parking ne nécessite pas d'être aménagé fortement. Un traitement enherbé, tondue et indiqué à la période estivale peut devenir une aire de stationnement résiliente et efficace.
- Préserver l'espace de stationnement en ajoutant une grave en grès rose des Vosges, perméable et inscrite dans le caractère du site lors de la formation d'ornières.
- Eviter les conflits d'usages et la détérioration du site en installant des butées sobres (bois, pierre, cordes) au nord de l'espace de stationnement. Organiser le stationnement par la délimitation des places de stationnement (corde, bordures à ras de terre...) afin d'optimiser le nombre de places.
- Végétaliser simplement la bande située entre la route départementale et l'aire de stationnement en employant des essences champêtres locales (strate arbustive) en veillant à ce que les plantations n'entravent pas la visibilité sur la route.
- Profiter de l'opportunité de l'aménagement de l'espace de stationnement pour repenser la signalétique et le balisage du site. Profiter de l'aménagement en installant un panneau de synthèse explicatif du site facilitant sa compréhension.



L'espace de stationnement au Col de la Côte de l'Engin

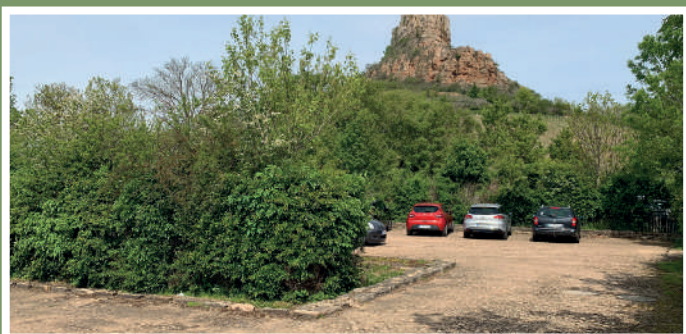


L'EXISTANT

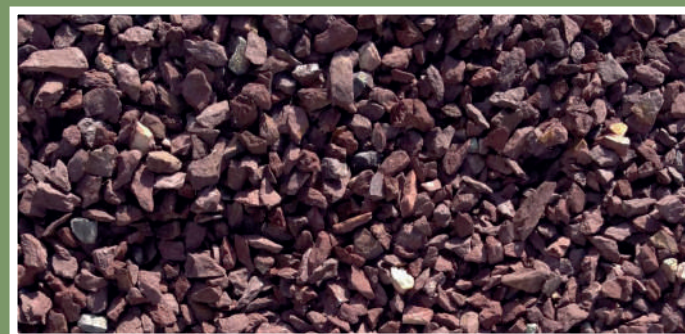


L'espace de stationnement au Col de la Côte de l'Engin

RÉFÉRENCES : STATIONNEMENTS LÉGERS ET RÉSILIENTS



Exemple de stationnement sobre , Grand Site de Solutré



Exemple de revêtement de sol en grave de grès rose



Exemple de stationnement sobre, Cantal



Tronc brut, Gelderland



Butée en chêne, Parthenay



II. AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SUR L'EMPLACEMENT DES STÈLES

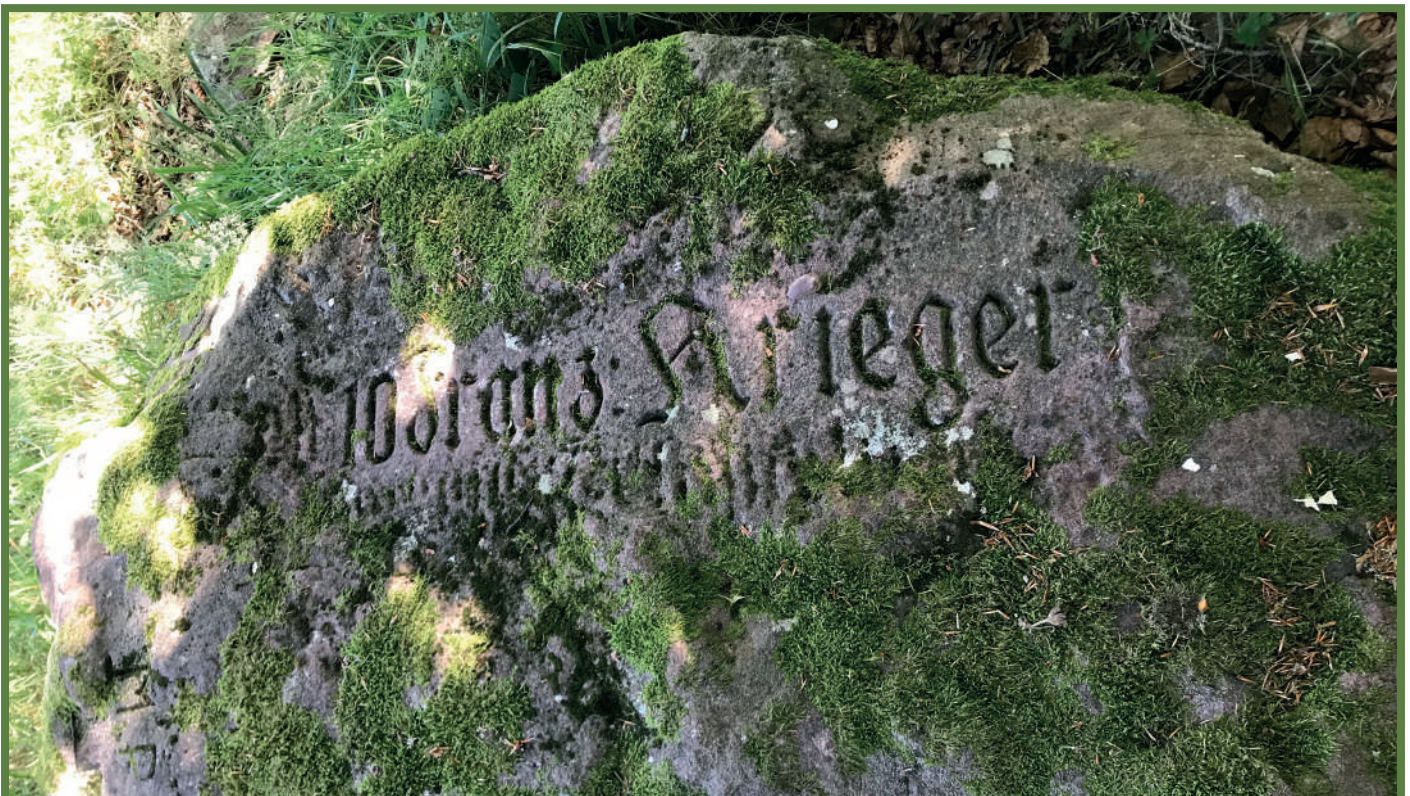


ETABLIR UN RELEVÉ GPS DES STÈLES ET CRÉER UNE BASE DONNÉES SIG DÉCRIVANT LES CARACTÉRISTIQUES DES STÈLES, LEUR ÉTAT DE CONSERVATION...

Acteurs concernés : Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, Universités...

RAPPEL DES ENJEUX :

- La connaissance fine du site en vue d'une gestion attentive des stèles.
- La préservation de ces symboles de mémoire.
- La facilité de gestion, la connaissance de leur localisation permet d'éviter les dégradations inopportunes notamment avec les engins forestiers.
- La gestion naturelle de l'érosion des sols sous les stèles entraînant leur chute.



Les stèles se fondent dans le paysage et disparaissent parfois sous la végétation



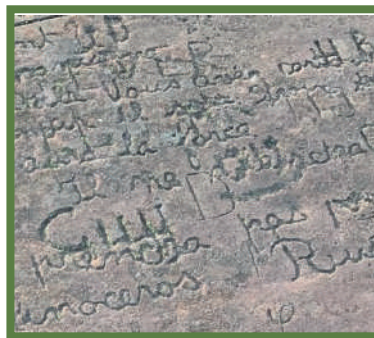
RECOMMANDATIONS

- Réaliser une base de données intégrant les coordonnées GPS des stèles, leur description, leur état ainsi qu'une photographie de chacune d'entre-elles (géolocalisation).
- Exploiter la base de donnée sous Système d'Information Géographique (SIG).
- Utiliser un outil de visionnage cartographique facilement consultable.

L'EXISTANT



Stèle retournée à géolocaliser en vue d'être redressée



Exemples de dégradations sur le Donon

RÉFÉRENCES : STATIONNEMENTS LÉGERS ET RÉSILIENTS

Base de données PATRIARCHE, Alsace



Localisation de patrimoine par Système d'Information Géographique des entités archéologiques, région de Brumath



Localisation de photos sur Système d'Information Géographique



III. PROLONGER UNE GESTION ADAPTÉE DU COUVERT FORESTIER, NOTAMMENT AU REGARD DU CHANGEMENT CLIMATIQUE





POURUIVRE LA GESTION ATTENTIVE DES FORÊTS MISE EN PLACE AU SEIN DES AMÉNAGEMENTS FORESTIERS DE L'ONF

Acteurs concernés : ONF, acteurs forestiers privés, Commune de Wisches, Commune de Grandfontaine, Commune de Schirmeck...

RAPPEL DES ENJEUX :

- Préserver la continuité du massif forestier par une adaptation du couvert forestier au changement climatique et aux crises sanitaires
- Préserver l'ambiance générale du massif forestier, garant de la mise en scène du Petit Donon
- Préserver la praticabilité des forêts notamment par son accessibilité aux engins forestiers
- Sauvegarder la sobriété d'aspect des pistes forestières

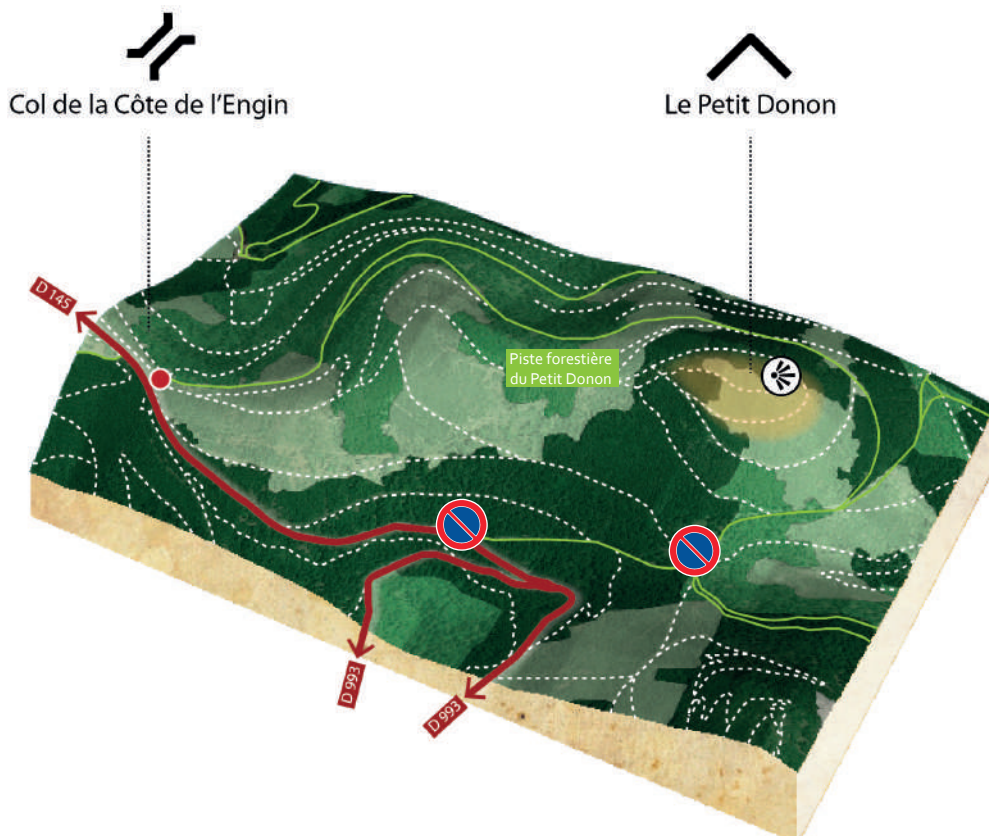




RECOMMANDATIONS

- Poursuivre la gestion actuelle des systèmes forestiers tels que décrits dans les aménagements forestiers de l'ONF : tendre vers une diversification du couvert en termes d'essences adaptées au changement climatique. Eviter les coupes rases hors gestion de crise sanitaire.
- Gérer le couvert forestier au sommet du Petit Donon de manière à conserver un paysage ouvert offrant des vues sur le grand paysage.
- Concilier usages forestiers et activités récréatives sur la piste forestière du Petit Donon (randonnée, VTT...).
- Faciliter les activités forestières en gérant les accès aux pistes forestières.

- | | | | | | |
|---|---|---|----------------------------------|---|---|
|  | Préserver les vues dégagées au sommet du Petit Donon |  | Gestion forêt fermée de feuillus |  | Gestion forêt fermée de conifères |
|  | Gestion des délaissés et départs de pistes forestières. Interdiction de stationnement au départ des pistes. |  | Gestion forêt fermée mixte |  | Gestion ouverte du couvert végétal au sommet du Petit Donon |
| | |  | Gestion des pistes forestières | | |



Maîtrise du couvert végétal.



L'EXISTANT



Départ de la piste forestière au Col de la Côte de l'Engin



Forêt actuellement peu diversifiée



Forêt en cours de diversification, prolonger la gestion



Veiller à la qualité des aires de stockage.

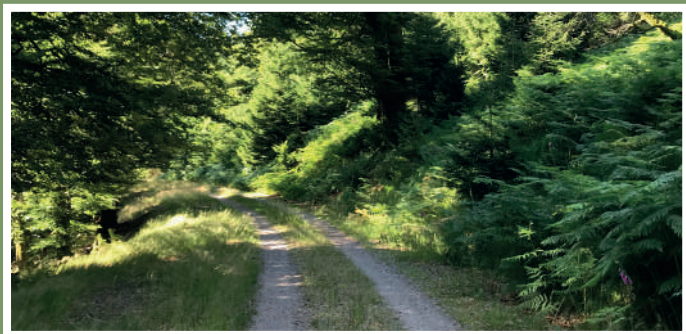
RÉFÉRENCES : MODE DE GESTION



Gestion sobre et intégrée des eaux pluviales : revers d'eau



Éviter autant que possible les coupes rases



Exemple de forêt diversifiée à privilégier



Exemple de forêt diversifiée à privilégier



MAÎTRISER LE COUVERT VÉGÉTAL AU SOMMET DU PETIT DONON, LIMITER LE DÉVELOPPEMENT DE GRANDS SUJETS POUVANT DÉTÉRIORER LES STÈLES EN CAS DE TEMPÊTE, PRÉSERVER LA STRATE ARBUSTIVE ET HERBACÉE MAINTENANT LES STÈLES ET GARDANT LE PAYSAGE OUVERT

Acteurs concernés : Commune de Wisches , Club Vosgien, Souvenir Français, ONF...

RAPPEL DES ENJEUX :

- Le dégagement des vues sur le grand paysage.
- La visibilité des stèles depuis le grand paysage (depuis le Donon).
- La mise en valeur du site, et le maintien de l'ouverture du paysage.
- La préservation des stèles de l'enfrichement et d'une potentielle disparition ou détérioration.



Etat actuel du couvert végétal au sommet du Petit Donon, à privilégier.



Etat projeté d'un laisser-faire vis à vis du couvert végétal, à éviter.



RECOMMANDATIONS

- Veiller à ne pas laisser le couvert arboré recouvrir les secteurs proches des stèles afin de conserver un tapis arbustif à leur pied qui garantit leur ancrage
- Abattre les arbres dont les racines risquent de soulever les stèles, ou les arbres menaçant de tomber sur celles-ci. Il n'est pas nécessaire d'abattre tous les arbres mais surtout ceux de grandes dimensions dont le poids peut détériorer les stèles en cas de chute suite à une tempête. Les jeunes arbres peuvent être conservés quelques années avant qu'ils ne soient trop développés.
- Tailler les myrtilliers avant qu'ils ne recouvrent les stèles, s'assurer cependant de leur état sanitaire, couper les branches trop vieilles afin que les buissons demeurent bien garnis (branches de + de 5 ans)

L'EXISTANT



Exemple de sujet dont les racines ensèrent une stèle.



Exemple de stèle détériorée par la chute d'un arbre.

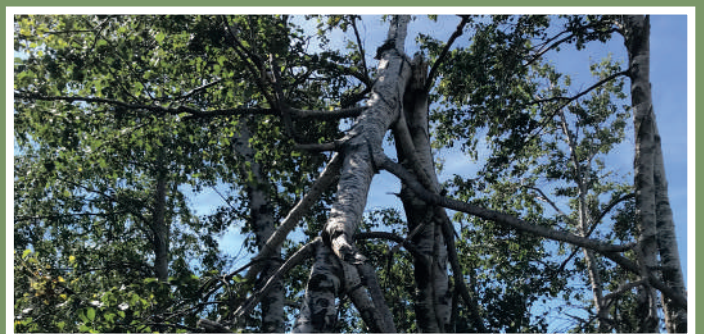


Végétation arborée spontanée poussant entre les stèles.

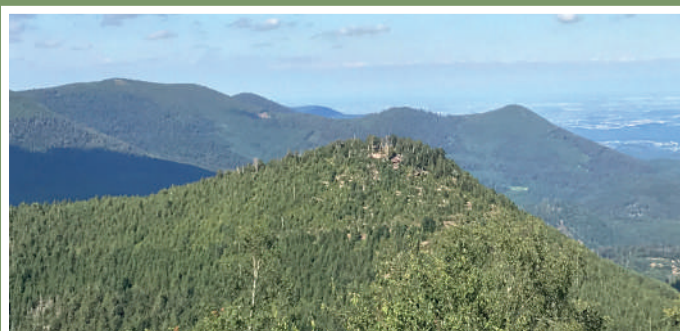
RÉFÉRENCES : MODE DE GESTION



La mise en valeur et la lisibilité des stèles sur le site.



Arbre menaçant de tomber sur les stèles.



Visibilité des stèles depuis le grand paysage (Donon).



Arbres de dimension raisonnable ne générant pas de risques envers les stèles



Entretien attentif des
myrtilles et callunes



Veiller au maintien de la végétation arbustive
pour un ancrage optimal des stèles.

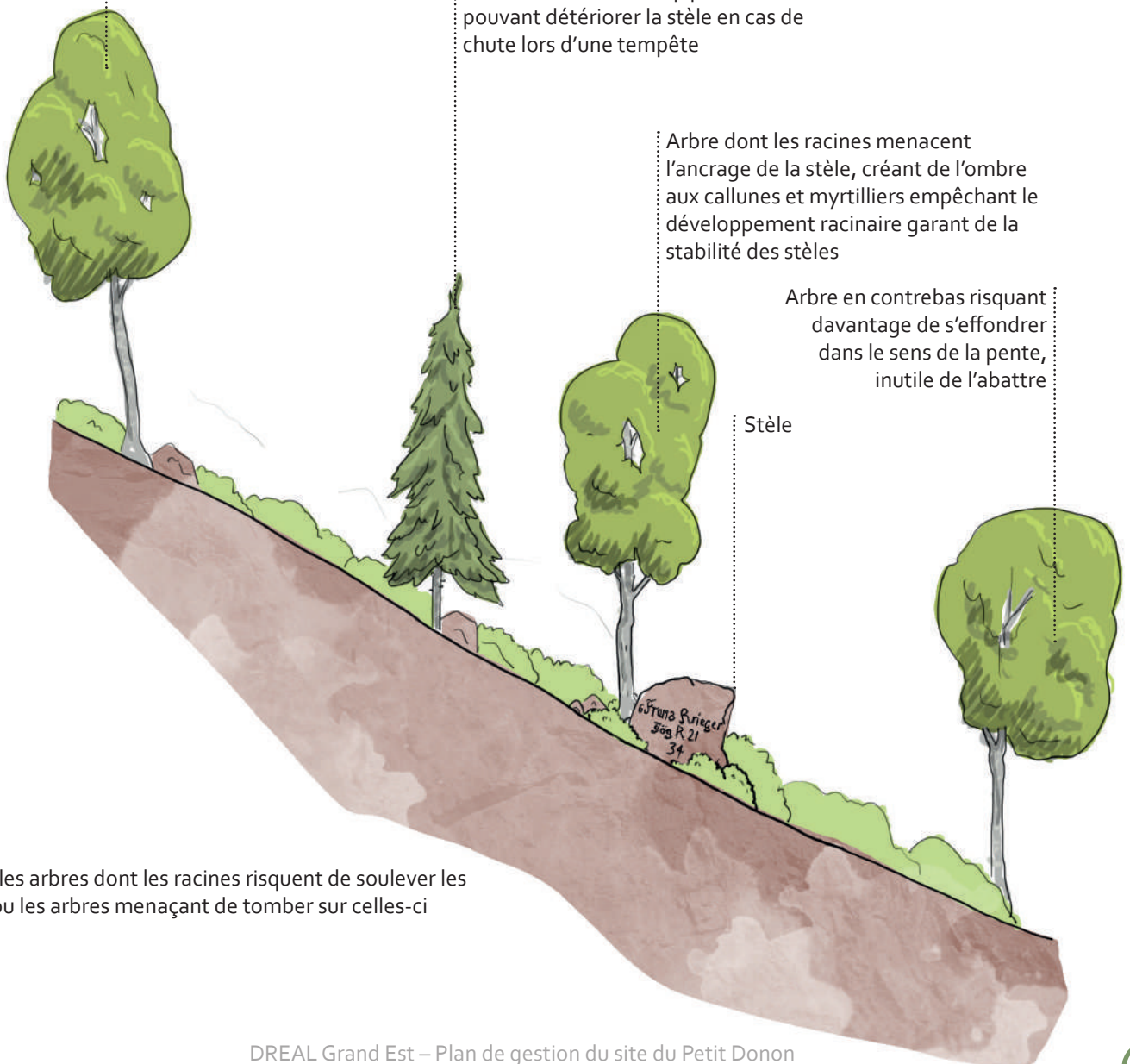
Arbre suffisamment éloigné de la
stèle, ne risquant pas de détériorer
la stèle en cas de chute. Veiller à son
développement futur

Arbre à abattre car trop proche
pouvant détériorer la stèle en cas de
chute lors d'une tempête

Arbre dont les racines menacent
l'ancrage de la stèle, créant de l'ombre
aux callunes et myrtilliers empêchant le
développement racinaire garant de la
stabilité des stèles

Arbre en contrebas risquant
davantage de s'effondrer
dans le sens de la pente,
inutile de l'abattre

Stèle



Abattre les arbres dont les racines risquent de soulever les
stèles, ou les arbres menaçant de tomber sur celles-ci



MAINTENIR LES GRANDES PERSPECTIVES DEPUIS LE PETIT DONON ET VERS CELUI-CI

Acteurs concernés : Commune de Wisches, Club Vosgien, Souvenir Français, ONF, Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche...

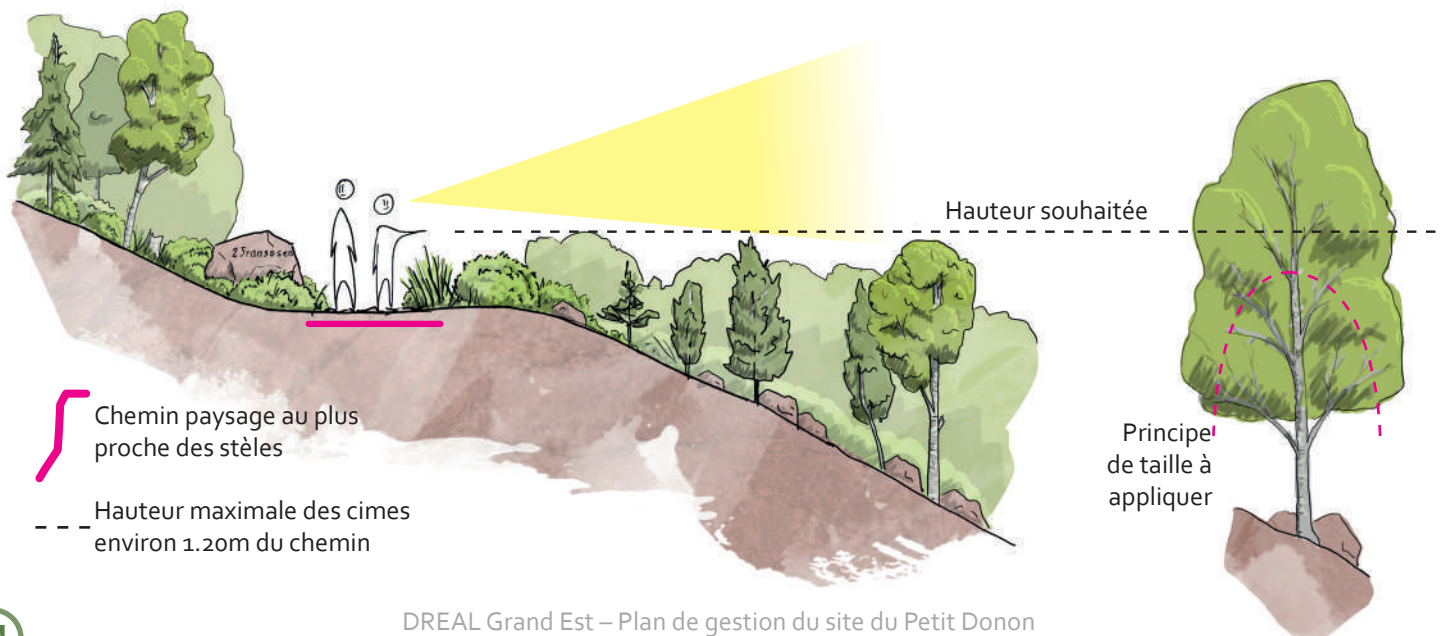
RAPPEL DES ENJEUX :

- Le dégagement des vues sur le grand paysage.
- La mise en valeur du site, et le maintien de l'ouverture du paysage.

RECOMMANDATIONS :

- Maintenir les grandes perspectives depuis le Petit Donon par une gestion attentive de la végétation spontanée. Conserver une hauteur maximale des cimes afin de ne pas bloquer le regard au plus proche des stèles, abattre ou étêter les arbres (les conifères supportent mal la taille de leur cime, les feuillus la supportent mieux) (Attention, ce principe de taille n'est pas une pratique bénéfique pour l'arbre et l'arbuste. Son application ici a bien pour vocation de servir un dessein de mise en scène du paysage et n'est pas à reproduire en sylviculture ou sur des arbres d'espaces publics) . Veiller à l'irrégularité des ouvertures, il est inutile d'avoir une vue continue sur le grand paysage mais bien des ouvertures ponctuelles depuis le sentier au sommet du Petit Donon, au plus proche des stèles.

Maintenir les grandes perspectives depuis le Petit Donon par une gestion attentive de la végétation spontanée

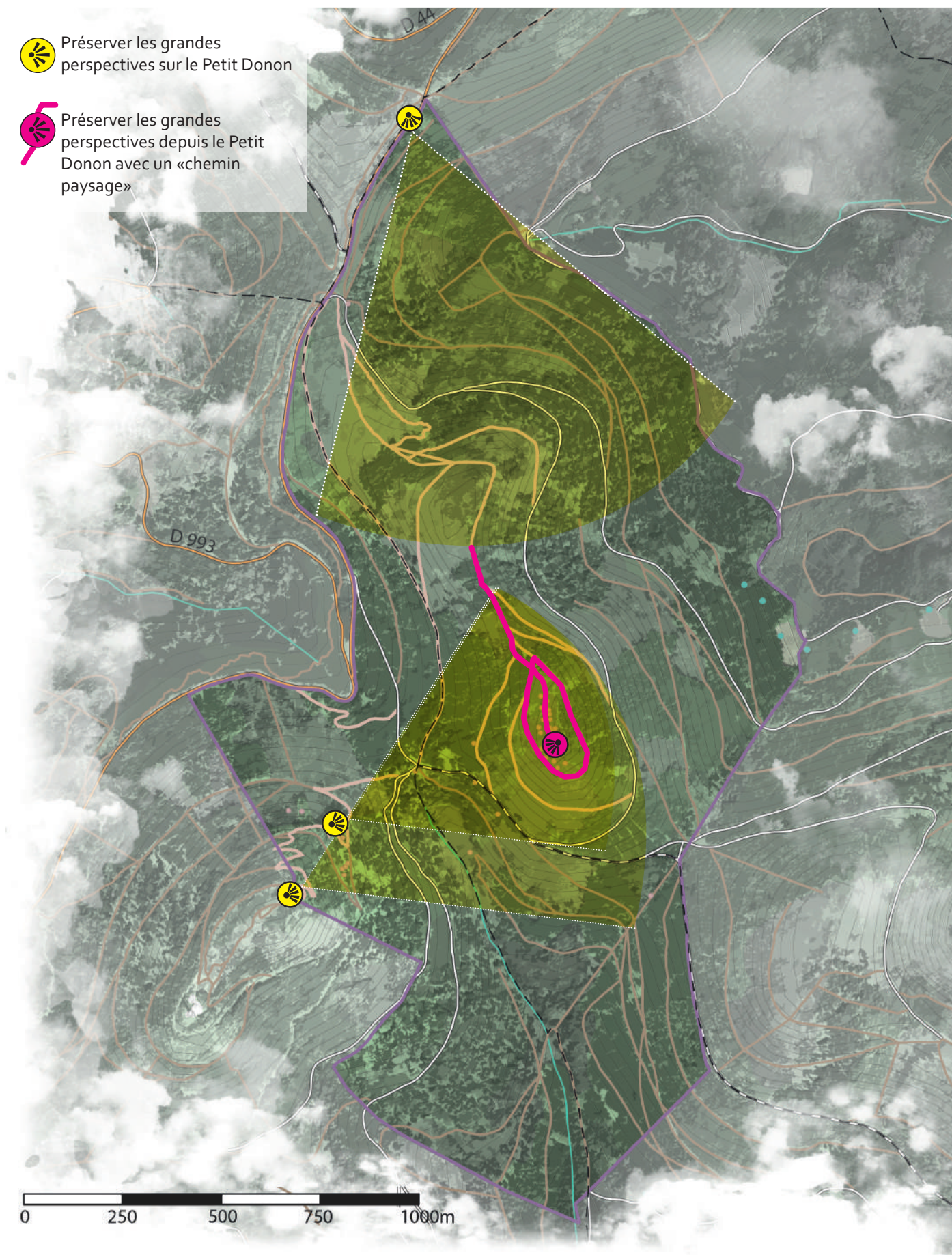




Préserver les grandes perspectives sur le Petit Donon



Préserver les grandes perspectives depuis le Petit Donon avec un «chemin paysage»



Maintenir les grandes perspectives depuis le Petit Donon par une gestion attentive de la végétation spontanée



IV. PERSÉVÉRER DANS UNE GESTION SOBRE DES ROUTES, PISTES, CHEMINEMENTS ET SENTIERS



CONSERVER UNE GESTION SIMPLE DES ACCOTEMENTS DES ROUTES DÉPARTEMENTALES. EMPÊCHER LE STATIONNEMENT SAUVAGE LE LONG DE CELLES-CI

Acteurs concernés : Conseil départemental, ONF, Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, Communes de Wisches et Grandfontaine...

RAPPEL DES ENJEUX :

- Le stationnement sauvage le long des routes départementales notamment à la période estivale induit des problématiques de sécurité et de visibilité, il altère également la qualité d'entrée dans le site
- La qualité de découverte du site dépend de l'entretien des accotements

RECOMMANDATIONS :

- Veiller à ce qu'aucun espace de stationnement sauvage n'existe, pour cela, repousser au plus tard la fauche des accotements. Par ailleurs, les herbes hautes des accotements participent à améliorer l'ambiance forestière de la route.
- Éviter autant que possible l'installation de glissières de sécurité, complexifiant la lecture de la route

L'EXISTANT



Exemple d'abord de route à éviter existant sur le site



Exemple d'abord à proscrire (hors site)

RÉFÉRENCES : MODE DE GESTION



Exemples d'accotements fauchés tardivement à privilégier



Eviter autant que possible les glissières de sécurité



VEILLER À UNE EMPRISE MINIMALE DES PISTES DE DESSERTE FORESTIÈRE

Acteurs concernés : ONF, Communes de Wisches, Grandfontaine et Schirmeck...

RAPPEL DES ENJEUX :

- Conserver un aspect et une esthétique sobre des pistes forestières, soucieuse du site, de sa faune et de sa flore.
- Conserver la fonctionnalité initiale des pistes forestières : desserte pour les engins forestiers et les services gestionnaires de la forêt
- Partager le site entre les différents moyens de circulation ou de découverte notamment motorisés (hors gestionnaires forestiers). Renoncer à l'image d'un site dédié uniquement à l'automobile ou à la moto.
- Considérer les réseaux d'accès comme inhérents à la qualité de la découverte du site. Percevoir la diversité des micro-paysages locaux comme une richesse de mise en scène du Petit Donon et donc percevoir les abords des pistes comme un outil de valorisation du site.

L'EXISTANT



Piste forestière sobre respectant le site et sa biodiversité.



Piste forestière sobre respectant le site et sa biodiversité.



RECOMMANDATIONS

- Limiter l'accessibilité motorisée aux pistes forestières (hors gestionnaires sylvicoles) (Cf. recommandation précédente : Restreindre l'accès motorisé au Col entre les deux Donons aux seuls gestionnaires)
- Préserver la lande semi-ligneuse des accotements comme la bande centrale enherbée spontanée des milieux de pistes (en cas de fauche annuelle, privilégier l'action en automne)
- Utiliser des matériaux locaux et perméables pour la réfection des pistes forestières (grave de grès rose des Vosges présente en quantité sur site)
- Veiller à une emprise minimale des pistes forestières afin de limiter leur prégnance dans le grand paysage.

RÉFÉRENCES : PISTES FORESTIÈRES



Souche d'un arbre en bord de piste forestière à conserver.



Exemple de mobilier limitant l'accès motorisé au site



Entretien sobre de la piste forestière, la bande enherbée spontanée centrale minimise la largeur de la voie



La largeur minimale de cette piste permet une mise en scène d'intérêt au cœur du site



**CONFORTER LES SENTIERS ET CHEMINEMENTS ESSENTIELS
DANS L'OFFRE D'UNE DIVERSITÉ D'ACCÈS ET DE MISE EN SCÈNE
DU PETIT DONON, LIMITER LE DÉVELOPPEMENT DE CHEMINS DE
TRAVERSES, VISER UNE HOMOGÉNITÉ DU BALISAGE ET DES PANNEAUX
PÉDAGOGIQUES**

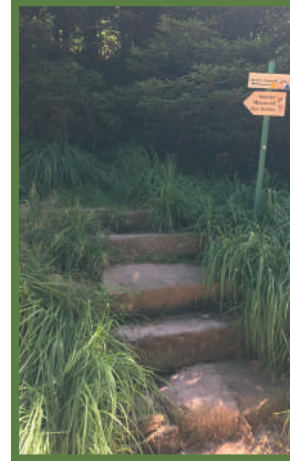
Acteurs concernés : Communes de Wisches, Grandfontaine et Schirmeck, Club Vosgien, Souvenir Français, ONF, Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche...

RAPPEL DES ENJEUX :

- Gestion de l'accueil : sur-aménagement perturbant la sobriété du site et son intimité
- Maîtrise des flux touristiques : sur-fréquentation entraînant une dégradation potentielle des cheminements, juste dimensionnement des sentiers
- Nécessaire respect de l'échelle du site et de la mémoire des lieux
- Mettre en évidence les départs de chemins piétons au droit de la voirie sur la RD145 par une signalétique sobre et adaptée.



L'EXISTANT : UNE DIVERSITÉ D'AMBIANCES À PRÉSERVER





RECOMMANDATIONS

- Conserver la diversité d'ambiances existantes propres à chaque sentier et chemin, certains moins entretenus et accessibles que d'autres, plus enrichis offrent une diversité de manières de découvrir le site.
- Préserver la sobriété générale qui anime ces sentiers : faible présence de mobilier, balisage minimaliste, absence d'escaliers et de garde corps, revêtement en terre brute ou en grès rose des Vosges...
- Limiter le développement des chemins de traverses : diriger les flux dans un langage approprié et d'apparence naturelle (créer des obstacles naturels : branchages, arbustes, souches, troncs, rochers déposés en chaos choisi...)



Exemples d'ambiances différentes existantes au long des sentiers et chemins : favoriser cette diversité, agir peu sur ceux-ci, matérialiser au minimum les parcours



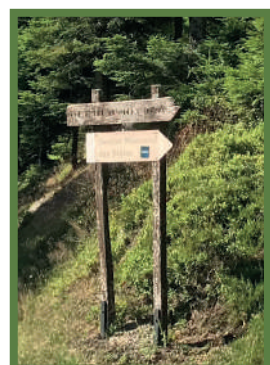
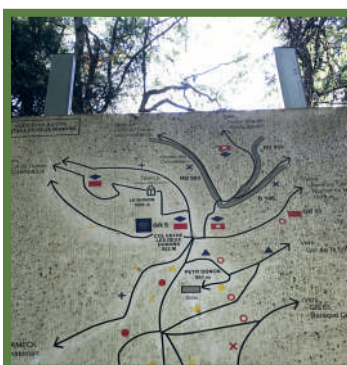
VEILLER À UN MOBILIER ET UNE SIGNALÉTIQUE HOMOGÈNE EN ADÉQUATION AVEC L'ESPRIT DES LIEUX

Acteurs concernés : Communes de Wisches, Grandfontaine et Schirmeck, Club Vosgien, Souvenir Français, ONF, Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche...

RAPPEL DES ENJEUX :

- Une signalétique hétérogène ne retranscrivant pas une harmonie au sein du site
- Des mobiliers diversifiés globalement sobres et adaptés au site à préserver
- Un balisage parfois complexe pour les non-initiés.

L'EXISTANT : LE MOBILIER ET LA SIGNALÉTIQUE EXISTANTE





RECOMMANDATIONS

- Harmoniser la signalétique en adoptant un langage unique avec une ligne épurée, retirer les panneaux en surplus. Associer l'ensemble des acteurs à la conception des panneaux.
- Conserver une sobriété dans le choix du mobilier, restaurer aussi souvent que possible le mobilier bois existant
- Veiller à l'usage de matériaux sobres (bois, acier corten, acier rouillé, teintes sombres grises anthracite...)
- Adopter un balisage unique (par exemple Club Vosgien), prévoir l'explication du balisage au départ des sentiers (Col de la Côte de l'Engin)

RÉFÉRENCES : SIGNALÉTIQUE



Références de panneau informatif en acier Corten.



Balisage à privilégier



Exemple de mobiliers pouvant être restaurés par un changement des lames de bois



Privilégier une teinte sombre pour la toiture de l'abri au col entre les deux Donons (RAL 7006 ou 7022)

RAL 7006

RAL 7022



Clôture piquet bois + grillage ursus en acier galvanisé à privilégier



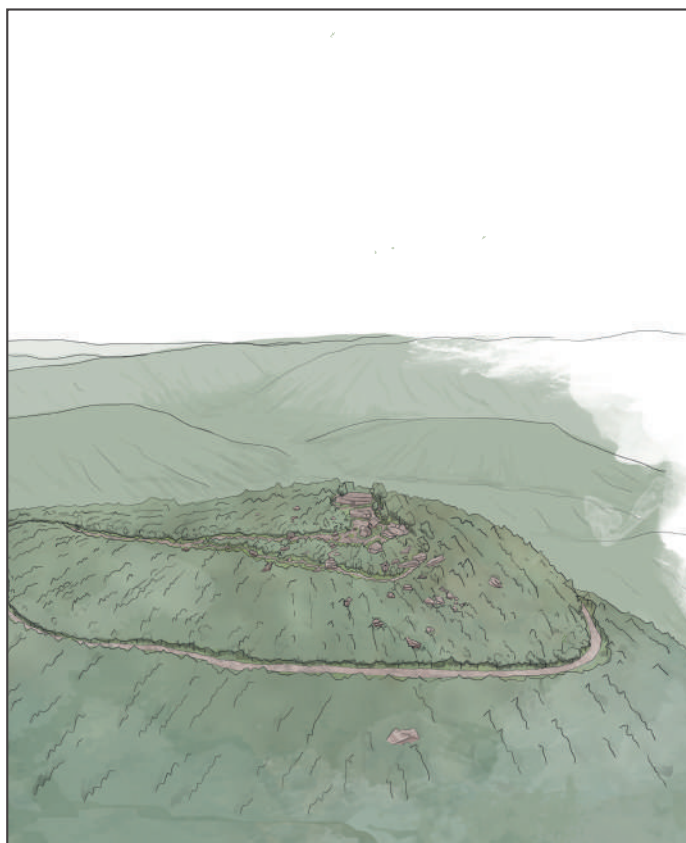
CONCLUSION

Le plan de gestion décrit dans ce document s'accorde bel-et-bien quant à la préservation de l'ambiance et de l'esprit des lieux. Il est volontairement peu entreprenant. En effet, il a été préalablement démontré que la qualité du site réside dans son caractère méconnu, son sous-aménagement et sa difficulté d'accès.

Les acteurs du territoire réunis lors de l'élaboration de ce plan de gestion se sont tous accordés sur le fait de ne pas vouloir faire de ce site mémoriel un lieu hautement touristique au risque d'éroder sa singularité et sa beauté.

La majorité des recommandations relèvent d'une gestion attentive, d'une gestion habitante des acteurs locaux (communes, Club Vosgien, Souvenir Français, Office de Tourisme, ONF, Communauté de Communes...). Il s'agit bel-et-bien d'une gestion minimaliste et non-aménageuse pour la préservation optimale du site mémoriel du Petit Donon. Ce document se veut être un référentiel partagé entre les services de l'Etat et les acteurs locaux. Il a pour but de guider les acteurs dans leurs interventions. La DREAL par l'intermédiaire de l'Inspecteur des sites est l'organisme référent pour tout projet d'aménagement ou de gestion. Les acteurs pourront toujours se tourner vers la DREAL pour obtenir informations et accompagnements dans leurs projets de gestion et/ou d'aménagement du site classé du Petit Donon.





PLAN DE GESTION DU SITE DU PETIT DONON

Vers le prolongement d'une gestion sobre et attentive du site mémoriel

Orientations de gestion - Janvier 2023